



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 14 février 2022

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

**Séjour de la Santé
Reconstruction du Centre hospitalier d'Auch**

Lundi 14 février 2022

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les élus,
Madame la présidente,

Me voici une nouvelle fois dans un établissement de santé, le Centre hospitalier d'Auch. Inlassablement, vous le savez, je vais au contact de nos soignants et des personnels pour non seulement leur témoigner la gratitude du Gouvernement et, à travers le Gouvernement, de la Nation, mais surtout essayer de répondre le mieux possible à leurs difficultés et à leurs attentes. D'abord, nous sommes en région Occitanie, dans ce beau département du Gers où, vous le savez, la décrue de l'épidémie, comme partout en France, est amorcée, mais avec un certain retard par rapport à d'autres régions et le Centre hospitalier d'Auch – je l'ai vu – en atteste.

On a encore un nombre d'hospitalisations, alors peut-être pas en soins critiques, mais en tout cas des hospitalisations dites conventionnelles qui restent à un niveau très soutenu. On l'a encore au niveau national, mais on observe une décrue qui n'est pas encore complètement constatée ici. On sait qu'il y a un certain effet retard.

Évidemment, on souhaite que cela arrive rapidement dans la région et dans le département en particulier. C'est donc un établissement qui est en forte tension, qui a des problèmes de personnel comme beaucoup d'établissements. Peut-être encore plus de personnel médical que nous n'en avons constaté ailleurs et qui de surcroît souffre de conditions immobilières, liées aux bâtiments qui sont, il faut bien le dire, nous l'avons encore constaté au cours de la visite qu'on a effectuée, particulièrement défavorables et qui placent le Centre hospitalier d'Auch dans une situation encore plus critique que dans d'autres.

Vous m'avez entendu le dire régulièrement, toutes ces considérations montrent que nous devons absolument réinvestir, réarmer notre système de santé. Et il a tenu le choc, il faut le dire, pendant cette crise qui n'est pas terminée même si nous avons un certain nombre d'indicateurs d'amélioration et que nous avons pris les dispositions en conséquence. Mais si la phase aiguë de la crise semble derrière nous, en tout cas évolue favorablement, il est impératif que nous retirions collectivement des enseignements structurels de ce qui s'est passé. Je rappelle que c'est ce que nous avons commencé de faire.

D'abord sur le fonctionnement des établissements de santé, sur les moyens qui leur sont alloués : cela s'appelle le Ségur, nous avons abondé les rémunérations des personnels. Le Ségur, c'est 9 milliards d'euros de revalorisation. C'est inédit, je le dis souvent, depuis la création de la Sécurité sociale en 1945. Et encore, vous voyez bien, c'est l'actualité du moment, il y a encore des catégories de personnels qui n'ont pas été concernées et pour lesquelles nous devons ré-intervenir. Nous annoncerons sans doute, même sûrement, des mesures complémentaires, notamment à la faveur de la Conférence que je tiendrai sur les métiers de l'accompagnement social et du médico-social vendredi prochain [18 février], mais où nous aurons aussi l'occasion de revenir sur certains métiers du sanitaire.

En tout cas, je le dis, nous avons négocié cette inflexion forte, vous le voyez, tous les spécialistes le savent. Les moyens mis au bénéfice de nos établissements de santé sont retransmis chaque année dans ce que l'on appelle l'Ondam hospitalier, c'est ça qui donne les moyens à tous les établissements. On sait, *grosso modo*, que les moyens nécessaires pour les hôpitaux c'est au moins, compte tenu de l'évolution des techniques médicales, de vieillissement de la population, 3-3,5 % par an. Ce sont des tendances lourdes et fortes. Et c'est vrai que sur les 10 ou 15 dernières années, on était plutôt sur des moyennes, je l'ai même calculé, autour de 2,35 %. On était même tombé à 1,8 au milieu des années 2015, des années 2010. Donc nous avons voté, le Parlement a voté – je salue les parlementaires qui sont là –

de nouveaux Ondam. On est maintenant sur des moyennes qui dépassent le 4,75 % et l'Ondam pour 2022 a été voté hors crédits de crise à +4,1 %. Donc, c'est un effort de la Nation et évidemment c'est difficile parce qu'on est dans un effet de rattrapage qui n'est pas encore complètement visible.

Enfin, je voulais souligner cette inflexion forte. Je veux l'illustrer par l'hôpital d'Auch puisque je suis allé regarder les comptes de cet établissement et les moyens dont il a disposé de la part de l'Agence régionale de santé. Là aussi, vous voyez, il était soutenu *grosso modo* sur la période 2010-2017, on a une moyenne de recettes qui a progressé de 3,25 % sur cette période. Et depuis 3 ans ou 4 ans, on est à +16,6 donc l'hôpital d'Auch a bénéficié de moyens importants. Mais encore une fois, comme tous les établissements, même s'il y a des postes budgétaires ouverts désormais, l'enjeu est évidemment de les pourvoir parce que la revalorisation sur l'attractivité des métiers n'a pas encore produit tous ses effets.

Je citais tout à l'heure la question des pénuries de personnels médicaux, qu'a évoquée à bon droit la présidente de la Région Occitanie, qui est un problème majeur pour le pays, pas que pour les hôpitaux. Au moins autant pour nos concitoyens dans la médecine libérale. Mais là aussi, vous savez bien qu'on est dépendant de choix lourds qui ont été faits pendant des décennies. Je donne toujours, pardonnez-moi d'insister, mais ce chiffre qui, à lui seul, résume la situation. La population française a vieilli, la population française s'est accrue et pourtant, le *numerus clausus* en 2018 était inférieur à ce qu'il était en 1972, date de sa création. Je ne sais pas si on mesure bien. On formait plus de médecins en 1972 qu'en 2018, tout est dit.

Vous voyez très bien comment a évolué le pays, sans parler des habitudes de travail des médecins, qui ne sont plus tout à fait les mêmes qu'en 1960. Tout ça, c'est une responsabilité collective. Nous avons sous l'autorité du Président de la République desserré considérablement le *numerus clausus*. On est passé de 8 124 à 10 648 si on veut être très précis, c'est-à-dire une augmentation de 20 %. À terme, cela va permettre la création de 10 000 médecins, mais à terme, puisqu'il faut 10 ans à peu près pour former des médecins. Donc, nous devons gérer cette période intermédiaire, et comme cela a été dit, nous devons jouer sur tous les registres, y compris celui du salariat puisque je veux saluer l'initiative ici dans le Gers.

Nous avons, cela a été également indiqué, modifié la loi. Nous avons développé les maisons de santé pluridisciplinaires, enfin, nous faisons, nous devons ensemble faire feu de tout bois pour améliorer, pour accroître la ressource médicale avant que le desserrement du *numerus clausus* ne

produise ses pleins effets. Et croyez bien que nous nous sommes mobilisés, c'est un enjeu collectif. Là comme ailleurs, rien ne sert de nous disputer, il faut qu'ensemble, Etat, régions, départements, collectivités, nous œuvrions dans le même sens. C'est ce qu'attendent nos concitoyens.

Il y a donc le volet investissement. Je suis venu à Auch aujourd'hui pour l'illustrer particulièrement, parce que comme je le disais, nous avons un établissement qu'on dit un peu vieillot, pour employer des termes doux, en tout cas, qui mérite là aussi que nous réparions et que nous réarmions le dispositif. On s'est donné là encore les moyens pour cela. Ça s'appelle cette fois-ci le Ségur mais de l'investissement. Je vous rappelle 19 milliards d'euros. Pour ceux qui se souviennent, il y en a beaucoup ici. C'est deux fois les plans « Hôpital 2007 » et « Hôpital 2012 » réunis dans la belle région Occitanie que vous présidez, chère Carole, cela représente un investissement de l'Etat de 1,6 milliard, je le dis sous couvert du directeur général de l'Agence régionale de santé. Les deux plans, j'ai fait faire un petit calcul, « Hôpital 2007 » et « Hôpital 2012 » sur la région, si on reconstitue, c'était 600 millions d'euros. On passe de 600 millions à 1,6 milliard, c'est un effort significatif.

Et dans le Gers, évidemment, dans le secteur médico-social, je commence par lui, parce que ce Ségur concerne aussi les EHPAD (entre autres), dans le secteur médico-social, sujet d'actualité, nous allons investir 15 millions sur 5 ans, c'est-à-dire 5 fois plus qu'au cours de la période passée. Et pour les hôpitaux gersois, alors là, évidemment, c'est grâce, j'allais dire à l'hôpital d'Auch, des sommes tout à fait significatives : 170 millions, cela n'arrivera pas tous les jours. Je le dis aux heureux élus gersois. Alors là, je n'ose même pas comparer puisqu'on va refaire l'hôpital. On est de l'ordre de grandeur de 1 à 10. Mais c'est un peu logique vu ce que nous allons annoncer. Mais en dehors d'Auch sur lequel, évidemment, je vais revenir, il y aura 25 opérations d'ampleur : 4 établissements de santé, 16 EHPAD, vous les connaissez.

On a donné la priorité, enfin l'ARS a donné la priorité, à la réhabilitation de l'accueil des personnes âgées, en lien étroit évidemment avec le Conseil départemental Monsieur le président. Des établissements qui en avaient bien besoin : Cologne, Condom, Fleurance, Gimont, Lectoure, L'Isle-Jourdain, Lombez, Samatan, Masseube, Mirande, etc. et bien entendu Vic-Fezensac. Dès 2021, c'est-à-dire l'année dernière, on avait débloqué une première enveloppe de 5,4 millions pour engager des premiers travaux. Et je cite, parce que je crois qu'il y en a une qui est très emblématique au Centre hospitalier intercommunal de Lombez-Samatan. Et il me semble, si je dis ça, c'est que vous y étiez il y a quelques jours, en présence des maires de ces deux localités, pour lancer cette opération emblématique qui permettra de

rénover les bâtiments de l'hôpital et de reconstruire carrément l'établissement d'hébergement des personnes âgées. Et nous avons entendu qu'il y avait des sujets aux urgences de l'hôpital de Condom. Voilà. Et donc nous allons regarder cela d'une manière très attentive pour que notre voyage puisse être complètement utile.

Je vous rappelle qu'on avait aussi développé des petites enveloppes dès le départ pour le quotidien. Ça, ce ne sont pas les grosses opérations de réfection. Ils nous l'ont dit d'ailleurs dans les services pour l'achat de nouveaux équipements biomédicaux. Je n'oublie pas de citer le Centre hospitalier spécialisé où des efforts ont également été faits, notamment pour les salles d'activités de la Clinique des adolescents et par exemple au Centre hospitalier de Condom où on a renouvelé la flotte ou le véhicule du SMUR.

Et puis, vous le savez, dans ce Ségur de l'investissement, il y a un volet désendettement des établissements auquel, pour le Gers, 17 millions d'euros ont été affectés pour regagner des capacités d'investissement à long terme. Je dois dire aussi un mot parce que c'est dans l'actualité de l'imagerie médicale. Je sais que vous avez été très accompagné par l'ARS, que vous venez d'inaugurer un deuxième scanner, qu'il est prévu un deuxième IRM – je parle sous votre contrôle – à la fin de la présente année, qu'il y a le mammographe. Le célèbre mammographe, j'ai moi-même acheté un petit morceau de pelouse du stade Jacques FOUROUX pour contribuer à cette opération magnifique. Et j'irai voir M. JUSTUMUS dans un instant. Cette opération, évidemment, va aboutir. Et je sais aussi, je m'en réjouis, que l'ARS vient d'ouvrir un appel à projets pour un nouveau scanner, un nouvel IRM, en plus de tout cela pour le Gers, mais qui sont absolument nécessaires.

Et puis il y a évidemment l'opération emblématique de ce Ségur de l'investissement qui va donc être la reconstruction de l'hôpital d'Auch, pour laquelle nous allons affecter à cette opération 142 millions d'euros. Les 18 millions de la région, je vais y revenir dans un instant. Donc, pour ce qui concerne l'État, ce sera les 117 millions plus les 7 millions de désendettement qui avaient déjà été annoncés. C'est une opération lourde. Je remercie la Région. Je le dis parce que c'est leur choix souverain. Toutes les régions, ce n'est pas leur compétence directe, ne font pas le choix de venir aux côtés de l'Etat sur l'investissement hospitalier. Et je ne peux donc que féliciter le choix de la Région Occitanie et de sa présidente. Nous avons un peu discuté c'est normal, mais voilà enfin, là aussi, je crois que c'est l'intérêt collectif. Je veux dire, plus il y a de participants autour de la table, plus on peut faire de projets. C'est aussi simple que cela et ce sera illustré ici à Auch mais dans d'autres établissements comme vous avez bien voulu le rappeler.

Je voudrais m'adresser à cet égard, non seulement à la communauté hospitalière du Centre hospitalier d'Auch, Madame la directrice, Monsieur le président de la CME, mais à l'ensemble du territoire avec les élus qui sont ici présents. Je me suis entretenu avant d'entrer dans la salle avec le syndicat majoritaire. C'est une opportunité tout à fait majeure que nous allons concrétiser par la signature d'un protocole. C'est une opportunité majeure, vraiment, je crois. Je ne veux pas employer le mot historique, mais vous devez bâtir un nouveau projet médical de territoire. Il faut qu'il associe tout le monde, notamment la clinique de Gascogne, parce que nous avons, soyons clairs, deux établissements qui sont tous les deux en difficulté. Il y a des problèmes d'attractivité. La construction d'un outil neuf et performant peut être un moyen, je l'espère, de le résoudre ou en tout cas de l'alléger. Et je dis ça par comparaison. Je vois très bien comment l'intervention d'outils neufs draine des talents et des personnes et des professionnels nouveaux.

Vous l'avez dit s'agissant du personnel paramédical, j'ai évoqué tout à l'heure le *numerus clausus* pour les médecins, mais il y a aussi le personnel paramédical. Vous devez rapprocher la formation des lieux d'exercice. C'est ce que vous êtes en train de faire. Vous avez cité le cas particulier de la caserne Espagne. Je rappelle que là aussi, nous avons pris – en lien avec les régions – nos responsabilités puisque nous avons augmenté de 25 % les places dans les instituts de formation des infirmiers et de 20 % les places dans les instituts de formation des aides-soignants. Donc, il faut que tout cela se concrétise et que vous vous en saisissiez ici particulièrement pour rendre un meilleur service à la population qui l'attend, pour prévoir de meilleures conditions de travail du personnel, pour avoir, je le disais, une meilleure attractivité médicale et paramédicale et pour rechercher une meilleure organisation des soins et une optimisation des activités.

Je le dis publiquement, comme je l'ai indiqué aux représentants du personnel, oui, il faut un vrai projet médical de territoire associant tous les acteurs : le secteur libéral, la clinique, l'hôpital public. Mais l'hôpital public restera l'hôpital public. Le service public est incontournable. Il n'y aura pas de PPP de partenariat public privé comme je l'ai entendu. Non, mais il vous faut travailler ensemble. Le sujet, c'est l'efficacité médicale et le service rendu à la population. Vous avez là une enveloppe forte.

Je compte sur vous, Mesdames et Messieurs. La suite vous appartient, je vous le dis collectivement, m'adressant en particulier à Monsieur le président du conseil de surveillance pour que tout ceci soit fait, certes avec une concertation approfondie – elle est indispensable, elle a déjà commencé, je le

sais – mais avec la volonté d'aboutir le plus vite possible. Je serais d'ailleurs très heureux, sous couvert du directeur général de l'ARS et du préfet, qu'un calendrier volontariste me soit proposé à la fois pour l'élaboration de ce projet de territoire, pour l'identification d'un terrain pour le nouvel établissement. Je ne l'ai pas dit, mais évidemment il ne semble pas possible de reconstruire *in situ* l'établissement, puisque, selon une formule empruntant au bon sens gersois qui est, c'est presque un pléonasma : « Plus tôt on commence, plus tôt on finit ».

Je suis donc évidemment très fier et très heureux d'offrir au département du Gers, si cher à mon cœur, et c'est plus qu'à la ville d'Auch parce qu'on voit bien que le Centre hospitalier rayonne. On parlait de la médecine libérale. On voit aussi que le Conseil départemental a dit aux salariés que demain, les problèmes de démographie médicale pourront trouver une partie de leur solution en salariat en rattachant au centre hospitalier public de référence des médecins qui interviendront dans les territoires. Parce que justement, ils pourront avoir une activité mixte, etc. C'est l'avenir. Et je disais donc au directeur général de l'ARS, qu'il faut aussi, que nous avons aussi besoin du support du CHU de Toulouse.

L'avenir est au réseau. L'avenir est aux coopérations. Et je souhaite même que pour toutes ces problématiques libérales, hospitalières, de coopération, ce que vous ferez ici puisse servir d'exemple et d'avant-garde. Vous êtes à la croisée des chemins. Je le dis solennellement pour les Gersoises et les Gersois. Nous vous donnons une opportunité unique. D'habitude, on a beaucoup d'idées, mais pas trop d'argent. Là, vous avez quand même de quoi faire. Je n'exclus pas qu'à l'arrivée, ils me disent : « Ah, 142 millions d'euros ce n'est pas assez ». Mais bon, essayez quand même de rester dans l'enveloppe. Mais le sujet, c'est d'avoir un bon projet et je suis certain que vous y parviendrez et je suis certain que vous y parviendrez le plus rapidement possible.

Merci beaucoup.